

AFP French

Soins funéraires et VIH: les associations claquent la porte

January 10, 2012

PARIS, 10 jan 2012 (AFP) - La Direction générale de la santé (DGS) a estimé mardi qu'il serait "possible" sous certaines conditions d'autoriser la pratique des soins de conservation des corps pour les personnes porteuses du VIH décédées alors que c'est pour l'instant interdit.

La DGS a rencontré mardi des représentants des associations de lutte contre le VIH qui espéraient la fin de cette interdiction qu'elles jugent discriminatoire pour les séropositifs.

"Les participants à la réunion (sont convenus) qu'il était possible d'autoriser les actes de conservation invasive des corps chez des personnes décédées de certaines pathologies infectieuses, dont le VIH et les hépatites, dès lors que les conditions adéquates de pratique (...) auront été définies", a indiqué la DGS dans un communiqué.

Pour définir ce cadre, la DGS va mettre en place avec le ministère de l'Intérieur "un groupe de travail avec les professionnels, dans les meilleurs délais", a-t-elle poursuivi à l'issue de la rencontre avec les associations.

La DGS souligne "l'importance d'encadrer les pratiques invasives de soins de conservation des corps" alors que les méthodes de travail et précautions d'hygiène diffèrent beaucoup d'un lieu à l'autre et que l'existence de salles spéciales pour ces soins n'est pas généralisée.

Un peu plus tôt, les associations de lutte contre le sida mécontentes de l'attitude des autorités sanitaires avaient claqué la porte de la réunion.

"Tous les éléments nécessaires à une prise de position politique sont réunis depuis plusieurs années en faveur de la fin de l'interdiction des soins funéraires", ont-elles estimé dans un communiqué.

"Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de quitter cette réunion prétexte", ont-elles expliqué, demandant "une prise de position publique des

ministres concernés" sur la question.

"Scientifiques, associations et professionnels du funéraire sont unanimes: l'interdiction des soins pour les séropos est une absurdité scientifique, une discrimination et une violence pour les mort(e)s et leur entourage", estiment ces associations.

?

[See the topic on aegis.org](http://aegis.org)